

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 23/12/2020

TVA - Taux de TVA applicable à la fourniture et pose de batardeaux (CGI, art. 279-0 bis) - Rescrit

Séries / Division :

TVA - LIQ, RES, ANNX

Texte :

La fourniture, la pose et l'entretien de batardeaux de protection contre les inondations bénéficient du taux réduit de 10% prévu à l'[article 279-0 bis du CGI](#).

Actualité liée :

X

Documents liés :

[BOI-TVA-LIQ-30-20-90-20](#) : TVA - Taux réduits - Prestations de services imposables aux taux réduits - Travaux (autres que de construction ou de reconstruction) portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans - Opérations concernées

[BOI-RES-000072](#) : TVA - Taux de TVA applicable à la fourniture et à la pose de batardeaux

[BOI-ANNX-000206](#) : ANNEXE - TVA - Taux de TVA applicables aux équipements de sécurité

Signataire des documents liés :

Laurent Perrin, chef du bureau fiscalité des transactions et régime fiscal des OSBL